



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 23 octobre 2018

Madame Nathalie COSTANTINI  
Directrice nationale de l'UNSS  
13 rue Saint Lazare  
75009 PARIS

Objet : campagne de communication « 5 raisons de.... » sur le site national de l'UNSS

Madame la Directrice,

Le SNEP-FSU est intervenu à plusieurs reprises déjà, dans les instances de l'UNSS et par courriers à destination de votre prédécesseur, pour alerter sur certaines dérives en matière de communication : goodies Orangina, certaines affiches de promotion de compétitions ou encore la vidéo « une journée à l'UNSS » de W.Soleil pour ne citer que les plus emblématiques. Cette dernière campagne a particulièrement choqué certains de nos collègues qui nous l'ont fait savoir.

Alors que l'UNSS promeut des valeurs éthiques, d'égalité et de lutte contre les discriminations, comment peut-elle se commettre à nouveau en affichant sur son site des contenus et images qui relèvent d'idées reçues et de stéréotypes contre lesquels nos collègues luttent tous les jours pour que les élèves s'en émancipent.

Vous-même, déclarez dans l'interview actuellement à la une du site, que vous serez « très vigilante à l'image de notre structure ».

La campagne « 5 raisons de... » est loin de répondre aux valeurs dont l'UNSS se veut porteuse. Toutes construites de la même façon, quelles que soient les APSA support, les raisons de pratiquer (qualités développées, arguments en termes de santé, effets de mode, développement quantitatif, mixité décrétee) brillent par l'absence des aspects techniques et culturels des APSA et mettent en avant une dimension peu exigeante voire populiste du discours.

Malheureusement conçue comme beaucoup de messages et vidéos à destination des jeunes qui usent de la dérision et/ou caricature de la mise en scène, de la simplicité du discours, de la valorisation d'effets de mode, etc., cette campagne n'est pas révélatrice de l'ambition de l'UNSS qui est de permettre à tous et toutes de pratiquer au plus haut niveau possible.

Dans un premier temps, parce que nous considérons qu'elles pouvaient recevoir la « palme » de la dévalorisation des pratiques culturelles et de la vulgarisation des stéréotypes ethniques et de sexe, nous prenons acte positivement de la récente suppression des « 5 bonnes raisons » concernant la danse chorégraphiée et la danse hip hop. Leurs propos et leurs illustrations (GIF et autres images) sont particulièrement inadmissibles venant de l'UNSS tant ils relaient des poncifs et méprisent les objectifs et le travail de nos collègues animateurs/trices des AS danse. Ils sont par ailleurs révélateurs des rapports problématiques qu'entretient l'UNSS avec les arts sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin.

Dans un deuxième temps nous demandons que la question que nous posions en octobre 2017 à votre prédécesseur sur la politique de « comm » (contenus, régulation, modes de diffusion etc..) soit sérieusement traitée.

Nous nous interrogeons sur l'existence d'une structure de régulation et de validation des différentes opérations de « comm » avant toute prise de décision.

En effet, ce que nous lisons des « 5 (bonnes) raisons... » laisse à penser, sauf erreur de notre part, que les personnes en charge de la « comm » continueraient à travailler seules, sans cahier des charges suffisamment défini, sans concertation avec les DNA ou les membres des CMN des différentes APSA, sans s'appuyer sur les divers travaux, guides et autres rapports sur la lutte contre les stéréotypes de sexe et de genre dans la communication publique et éducative.

Sans faire un relevé exhaustif de ce que nous considérons comme portant atteinte à l'image de l'UNSS, à la responsabilité et à la professionnalité des animateurs/trices et cadres de l'UNSS nous tenons, au travers de quelques exemples en dehors de ceux sur la danse sur lesquels nous souhaitons volontairement ne pas revenir, à dénoncer :

- l'usage de certaines expressions comme « les potes », « tu pourras te la raconter », « pratiquer un sport collectif avec votre moitié » ou « tu seras LA star du dancefloor le samedi soir »
- une méconnaissance des APSA et des objectifs poursuivis en affirmant par exemple : « le vélo ça ne s'oublie pas », « pour débiter cette discipline (l'escalade), tu commenceras sur des blocs », « tu pourras l'appliquer (le judo) dans la vie de tous les jours pour te défendre »
- l'oubli de citer les Jeux Paralympiques chaque fois qu'il est question des JO et l'absence de référence aux ambassadrices et ambassadeurs en situation de handicap.

Revisiter cette campagne nous paraît indispensable.

Enfin nous souhaitons attirer votre attention sur la place et la reconnaissance des arts à l'UNSS.

De nombreux enseignant/es se sont battu-e-s pour faire entrer les activités artistiques au sein de l'UNSS. Elles et ils s'investissent depuis des années pour faire découvrir et pratiquer ces arts corporels, pour que, tant en EPS que dans les AS et à l'UNSS, les jeunes soient confronté/es à une véritable démarche de création artistique.

Nous pensons qu'à l'instar des fiches « sports », la création de fiches « arts » pourrait être un premier pas significatif vers cette reconnaissance, nous l'avons notamment défendu auprès de L.Petrynka en mai 2016 et plusieurs fois par la suite dans les instances de l'UNSS.

Dans le même ordre d'idées, nous avons brièvement abordé les arts du cirque lors de notre rencontre du 9 octobre dernier et notre souhait, qu'en lieu et place de championnats, soient organisés des festivals, plus propices selon nous à répondre aux caractéristiques des activités artistiques.

Nous espérons que le prochain colloque du SNEP-FSU sera l'occasion de poursuivre ces réflexions et de dresser des perspectives dont nous pourrions discuter dans une rencontre ultérieure sur ce sujet, rencontre que nous sollicitons d'ores et déjà.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, soyez assurée Madame la Directrice nationale, de notre attachement au service public du sport scolaire, à ses contenus et son image.



Benoît HUBERT  
Secrétaire Général  
benoit.hubert@snepfsu.net



Nathalie FRANÇOIS  
Secrétaire Nationale en charge du sport scolaire  
nathalie.francois@snepfsu.net